



Réaliser des décors de coulisses 1 (FORDC3)

Code du module	FORDC3
Unité capitalisable	Réaliser des décors et coulisses 1 (DECO1)
Méthodes d'évaluations fixés	1
Métier / Profession	Décorateur
Diplôme / Certificat	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation	Mise à l'essai, Entretien professionnel, Simulation d'entretien, Evaluation continue des compétences, Exposé

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'apprenti est capable de déterminer et de noter le type et le volume d'une mission en se référant aux souhaits du client (par exemple le thème, le groupe cible, les conditions d'emplacement et d'autres indications).</p> <p style="text-align: center;">Sélective</p>
Indicateurs	
<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenti définit le type et le volume de la mission conformément au souhait du client. • L'apprenti définit le thème, le groupe cible, l'emplacement, etc. • L'apprenti note l'ensemble des informations par écrit. 	
Socles	
<ul style="list-style-type: none"> • L'apprenti a produit l'ensemble des informations par écrit, d'une manière complète et compréhensible. 	

2

L'apprenti est capable d'établir un plan horaire ainsi qu'un plan de travail en équipe en se référant au souhait du client et au budget.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti détermine le temps requis ainsi que le volume de travail avec ses collaborateurs.
- L'apprenti établit un plan horaire ainsi qu'un plan de travail.
- L'apprenti se concerte avec ses collaborateurs en vue d'un accomplissement optimal de la mission dans les limites du budget.

Socles

- L'apprenti a produit un plan horaire ainsi qu'un plan de travail.
- L'apprenti connaissait le budget.
- L'apprenti a tenu compte du meilleur rapport qualité-prix possible.

3

L'apprenti est capable d'établir des esquisses ainsi que des modèles en fonction de la mission (groupes cibles, flux des clients, présentation des marchandises et accroches) en tenant compte du cadre financier indiqué, de les présenter et de les adapter en fonction des souhaits du client.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti établit différentes esquisses et/ou plusieurs modèles.
- L'apprenti tient compte de l'ensemble des indications.
- L'apprenti présente les esquisses et/ou les modèles et il les adapte, le cas échéant.

Socles

- L'apprenti a établi des esquisses et/ou des modèles d'une manière soignée, conforme à la mission et adaptée au client.
- L'apprenti a effectué les adaptations d'une manière correcte et soignée.

4

L'apprenti est capable de soumettre les stocks à un contrôle, de les surveiller et de les compéter, d'opter pour le matériel/le produit approprié en fonction de la mission et d'organiser les outils ainsi que les machines requis.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti opte pour le matériel approprié et pour les produits correspondant à la mission.
- L'apprenti soumet les stocks à des contrôles à intervalles réguliers sous les aspects de l'intégralité et de l'intégrité du matériel.
- L'apprenti informe son supérieur au sujet de l'état des stocks.
- L'apprenti détermine les outils ainsi que les machines appropriés.
- L'apprenti se concerte avec ses collègues de travail au sujet de la durée d'utilisation du matériel.

Socles

- Les stocks étaient complets et dans un état règlementaire.
- Les matériaux appropriés à la mission étaient disponibles.
- Les outils appropriés étaient disponibles et l'apprenti a opté pour des machines.
- L'apprenti a produit un plan concerté avec ses collègues de travail concernant la durée d'utilisation des instruments.

5

L'apprenti est capable de se procurer les matériaux de décoration, de les façonner et de les monter de manière compétente pour obtenir une composition optimale et harmonieuse, visible sous un angle latéral.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti opte pour le matériel de décoration requis.
- L'apprenti prépare et adapte les différents matériaux ainsi que les différents éléments de décoration de manière compétente.
- L'apprenti prépare les éléments de manière compétente pour un montage avec une composition harmonieuse.
- L'apprenti tient compte de la position indiquée de l'observateur.

Socles

- Le matériel de décoration requis était disponible.
- L'apprenti a assuré le façonnage d'une manière compétente et autonome.
- La composition de la structure était harmonieuse.
- L'apprenti a assemblé/monté les éléments de décoration de manière compétente.
- La structure était visible sous l'angle indiqué.

6

L'apprenti est capable d'afficher des prix, de fixer des étiquettes et d'indiquer des informations au sujet des produits.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti réunit les informations nécessaires pour l'étiquetage.
- L'apprenti produit des affichages de prix ainsi que des étiquettes informatives au format numérique ou manuel.

Socles

- L'apprenti a produit des informations complètes et orthographiquement correctes au sujet des produits.
- L'apprenti a correctement et intégralement affiché les prix, sans commettre de faute d'orthographe et en veillant à l'intégration harmonieuse dans la coulisse.

L'apprenti est capable d'assurer le recyclage, le transport ainsi que le stockage au cours de travaux de montage et de démontage, de se servir des outils ou des machines de manière compétente, d'en assurer l'entretien en tenant compte des consignes en matière de sécurité et de détecter les principales sources de dangers, comme par exemple des câbles ou des éclairages défectueux.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti connaît les étapes des travaux de montage et de démontage.
- L'apprenti respecte les consignes en matière de mise au rebut et de tri des déchets.
- L'apprenti utilise les moyens de transport requis et il sécurise les chargements de manière compétente.
- L'apprenti applique les règles concernant l'affectation et l'entretien appropriés des machines et des ustensiles.
- L'apprenti respecte les consignes en matière de sécurité au travail et de protection.
- L'apprenti détecte des machines, des ustensiles ou des pièces défectueux, il les signale et, le cas échéant, il les répare ou il les remplace.

Socles

- L'apprenti a effectué les travaux indiqués au cours du montage et du démontage d'une manière compétente et autonome.
- Le transport s'est déroulé sans accroc.
- L'apprenti a trié les matériaux d'une manière réglementaire et respectueuse de l'environnement et il les a convenablement mis au rebut.
- L'apprenti a entreposé les matériaux réutilisables d'une manière réglementaire et rationnelle.
- L'apprenti a manipulé les machines ainsi que les ustensiles d'une manière ciblée, appropriée et très soignée.
- L'apprenti a assuré une sécurité maximale au cours de l'exécution des travaux.
- L'apprenti n'a pas utilisé de machines ou d'outils défectueux.
- L'apprenti a nettoyé et entretenu les machines ainsi que les ustensiles et il les a entreposés de manière appropriée.

8

L'apprenti est capable d'assumer des tâches et de se concerter au sein d'une équipe, il prend connaissance des conseils exprimés par ses collègues et il les met à profit.

Sélective

Indicateurs

- Les travaux à effectuer sont répartis au sein de l'équipe de manière équitable, en tenant compte des aptitudes de chaque intervenant, et ils sont assumés sous la responsabilité commune des membres de l'équipe.
- L'apprenti est capable d'assumer des travaux de moindre envergure de manière autonome.
- L'apprenti met à profit les connaissances ainsi que les aptitudes disponibles pour approfondir continuellement ses propres connaissances et pour les appliquer.

Socles

- L'apprenti a assumé les missions qui lui étaient confiées d'une manière autonome et responsable.
- L'apprenti a effectué les travaux avec soin et, dans une large mesure, sans commettre d'erreur.
- L'apprenti a convenablement pris connaissance des conseils constructifs et il les a mis à profit.

9

L'apprenti se présente à l'heure, il travaille avec soin, il respecte les horaires convenus, il observe les règles internes de l'entreprise (loyauté) et il prend les missions qui lui sont confiées au sérieux.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti connaît les horaires indiqués.
- L'apprenti s'applique à effectuer les travaux du mieux possible.
- L'apprenti ne révèle ni le savoir-faire ni les problèmes internes de l'entreprise à l'extérieur.
- L'apprenti a conscience de ses responsabilités dans le cadre des missions qui lui sont confiées.

Socles

- L'apprenti a respecté les horaires de travail, si ce n'est dans des situations exceptionnelles, dont la gravité était établie.
- L'apprenti a effectué les travaux indiqués avec soin et dans le respect des délais.
- L'apprenti a respecté les règles internes.
- L'apprenti a accompli la mission d'une manière correcte et soignée.

10

L'apprenti est capable de noter l'ensemble des étapes de travail par écrit dans un carnet d'apprentissage et de documenter les missions accomplies.

Sélective

Indicateurs

- L'apprenti connaît la structure logique ainsi que l'utilité d'un carnet d'apprentissage.
- L'apprenti connaît les différents types d'outils de documentation.
- L'apprenti analyse les différentes étapes de travail et il les documente dans le carnet d'apprentissage.

Socles

- L'apprenti a produit un carnet d'apprentissage faisant état des étapes essentielles des missions accomplies.
- L'apprenti a fourni des explications plausibles et il les a soigneusement présentées.

Nombre de compétences sélectives à évaluer:

1 / 10

Nombre de compétences obligatoires à évaluer:

0